

Gen. 1. 26. mystere, qu'après que l'Écriture a marqué que vous dites d'abord au pluriel : FAISONS l'homme à notre image & ressemblance, elle ajoûte, au singulier : Dieu FIT l'homme à son image & ressemblance.

Col 3. 10 C'est donc en avançant dans la connoissance de celui qui nous a créés, & en devenant conformes à son image, que nous sommes renouvellez ; & Cor. 1. 4. c'est alors que nous sommes de ces spirituels, qui sans être jugez de personne jugent de tout ; c'est-à-dire, de toutes les choses dont nôtre sanctification & nôtre perfection demande que nous jugions.

CHAPITRE XXIII.

Ce que signifie le pouvoir donné à l'homme sur les poissons, les oyseaux, les bêtes à quatre pieds, & les reptiles ; & la différence des sexes, dans l'espece même de l'homme.

33. **O**R être en état de juger ainsi de tout, c'est ce que la Genese appelle, avoir une puissance qui s'étende sur les poissons de la mer, sur les oyseaux de l'air, sur les bêtes, domestiques & sauvages, sur toute la terre, & sur tout ce qui rampe sur la terre. Ces spirituels jugent donc de tout ; & ils le font par cette intelligence, qui les rends capables de comprendre ce que l'Esprit de Dieu a mis en nous ; & sans laquelle, l'homme, qui avoit été élevé en gloire, par la dignité de sa nature, devient semblable aux animaux destituez de raison. Il y a Pf. 48. 13 donc des spirituels dans vôtre Eglise, qui font l'ouvrage de vôtre grace : car nous sommes vôtre ouvrage, ayant este creés dans les bonnes œuvres. Il y en a, & parmi ceux qui sont constituez en dignité, & parmi ceux qui sont sous la conduite de ceux-là ; & comme il n'y a rien qui ne soit selon l'Esprit, dans l'authorité que les uns exercent ; il n'y a rien qui ne soit selon l'esprit, dans l'obéissance que les autres leur rendent.

C'est